

VIC. INFO

NUMÉRO 30 • SEPTEMBRE 2020



Une année
dense et inédite



Sommaire

SEPTEMBRE 2020

4. BUDGET

Le budget de fonctionnement
Le budget d'investissement

6. RETOUR SUR LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Les différentes initiatives mises en place
L'organisation des services en Mairie

10. ACTIONS SOCIALES • SANTÉ

Le CCAS, installation des nouveaux membres
La mutuelle de village
Pas de Garden Palace cette année

11. ÉDUCATION • ENFANCE • JEUNESSE

Retour sur la rentrée 2020-2021
Des calculatrices pour les futurs collégiens

12. CADRE DE VIE

Point sur les travaux
Mieux vivre ensemble
Les nouveaux horaires de la Navette

14. MOND' ARVERNE

La crèche de Longues ouvre bientôt ses portes
Une rentrée à l'ALSH
L'application Randos Arverne par Mond'Arverne
Tourisme

15. DU NOUVEAU DANS LES SERVICES

La nouvelle direction générale des services municipaux
Du changement dans les services

16. RETOUR EN IMAGES

Vic au fil des jours

18. VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE

Le Trampoline, redécouvrez les expositions
Hommage à Jean-Luc Seigle
Histoire et Patrimoine : "en feuilletant les archives"

20. RENCONTRE AVEC

Rencontre avec Benoît Lorlut

21. SPÉCIAL ENFANTS

Le p'tit vicomtois

22. ÉTAT CIVIL

Mariages, pacs, naissances, décès

23. EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

Bulletin d'information municipale

Publication de la Mairie de Vic le Comte

Directeur de la publication : Antoine Desforges

Responsable de publication : Delphine Cousinié

Rédaction : Émilie de Miras-Villeneuve

Conception et réalisation : Malcie Auzary/Studio Malice

Impression : Défiprint sur papier offset recyclé

Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Malcie Auzary pour Studio Malice, Myreille Bujette, Cédric Kulinckx, Ludovic Combe, Mond'Arverne Communauté, Mond'Arverne Tourisme, ArtCara, Lorlut Caramels, Recycl'art Auvergne. Jodie Way.

Dépôt légal : septembre 2020





Édito

SEPTEMBRE 2020

Vicomtoises, Vicomtois,

Au terme des élections municipales du 15 mars 2020, un nouveau Conseil Municipal s'est installé le 23 mai dernier, après plusieurs semaines d'attente en raison de la crise sanitaire de la COVID19.

Avant toute chose, je souhaite vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous avez largement accordée à l'équipe que j'ai eu l'honneur de vous présenter et qui se trouve aujourd'hui pleinement mobilisée pour conduire l'action municipale. Je tiens également à saluer celles et ceux qui ont fait un autre choix, en leur assurant du strict respect des droits de l'opposition municipale.

En ce début de mandat, je m'adresse à vous pour la première fois comme Maire de Vic le Comte. Je ferai tout pour être à la hauteur de la confiance qui m'est ainsi accordée, en étant le Maire de toutes les vicomtoises et de tous les vicomtois. Dans une relation de proximité très forte, je conduis le travail de la municipalité de manière collégiale et dans le respect des engagements pris lors des élections municipales.

Je tiens à saluer celles et ceux qui ont participé à la vie de notre commune, en siégeant au Conseil Municipal au fil de l'histoire et à ceux qui ont assumé la responsabilité d'être Maire par le passé.

À leur manière, ils ont toutes et tous contribué à faire de Vic le Comte ce que cette belle commune est aujourd'hui. Parmi eux, je veux rendre hommage à mon prédécesseur, Roland Blanchet. Après deux mandats de Maire, il a mis un terme à plus de 40 ans d'engagement public. Il peut avoir la certitude du devoir accompli, au service de l'intérêt général et conformément aux valeurs qui lui sont chères.

Cette année 2020 est marquée par la crise sanitaire de la COVID19. Même si notre territoire est resté plutôt préservé pour l'heure, ce fut une épreuve. Je tiens à remercier à nouveau celles et ceux qui ont dû travailler pendant le confinement dans ce climat d'incertitude ou qui se sont mobilisés en solidarité avec les personnes vulnérables. Malheureusement, les inconnues sont encore nombreuses pour les prochains mois et nous devons collectivement faire preuve d'une extrême prudence.

Accompagné d'une plaquette de présentation de vos nouveaux élus, j'ai maintenant le plaisir de vous inviter à découvrir le nouveau bulletin municipal. Il donne une visibilité assez large sur les initiatives prises ces derniers mois et les orientations politiques décidées par l'équipe municipale, pour le lancement de ce nouveau mandat.

Bonne lecture à toutes et tous !

Antoine Desforges

Maire de Vic le Comte



1^{er} Vice-président Mond'Arverne Communauté, Clermont côté sud, délégué à l'aménagement de l'espace, à la mutualisation et au tourisme



Conseiller Départemental du Puy-de-Dôme

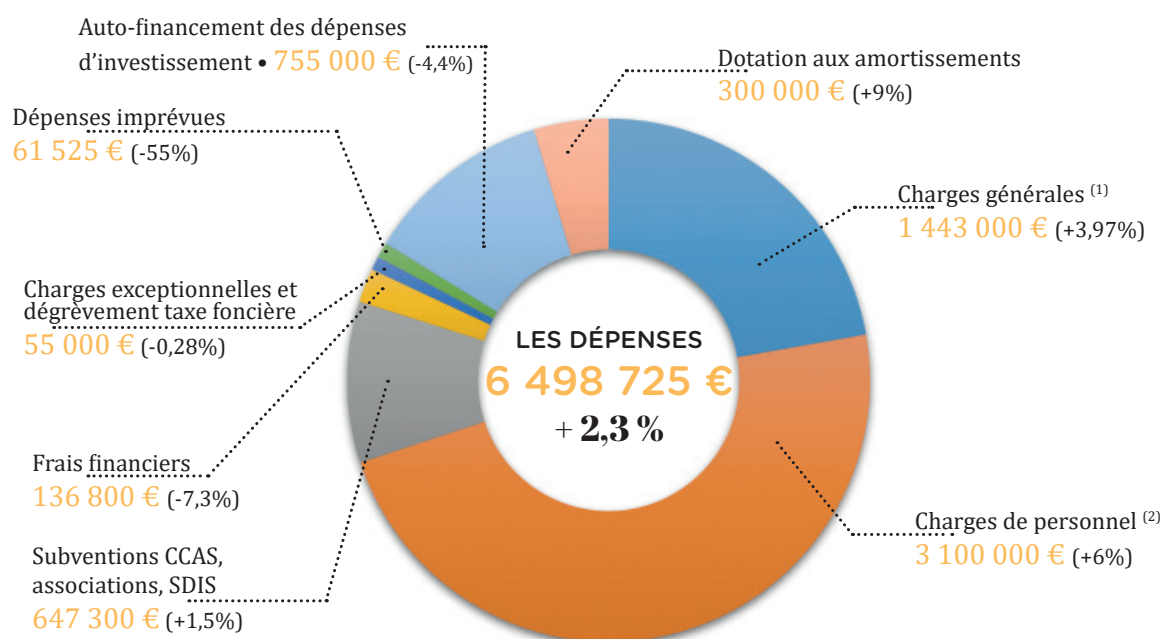
Le budget 2020

Le budget 2021 a été construit et adopté suite au rapport d'orientations budgétaires présenté en Conseil Municipal du 08 avril. Il reprend les résultats de l'exercice 2020 et présente l'ensemble des dé-

penses et recettes prévisionnelles pour la totalité de l'année en cours. Il s'élève à 6 669 123€ en fonctionnement et à 4 090 591€ en investissement pour un budget total de près de 10,8M€, soit une stabilité

par rapport à 2020 malgré la crise sanitaire liée à la covid19 se poursuivant.

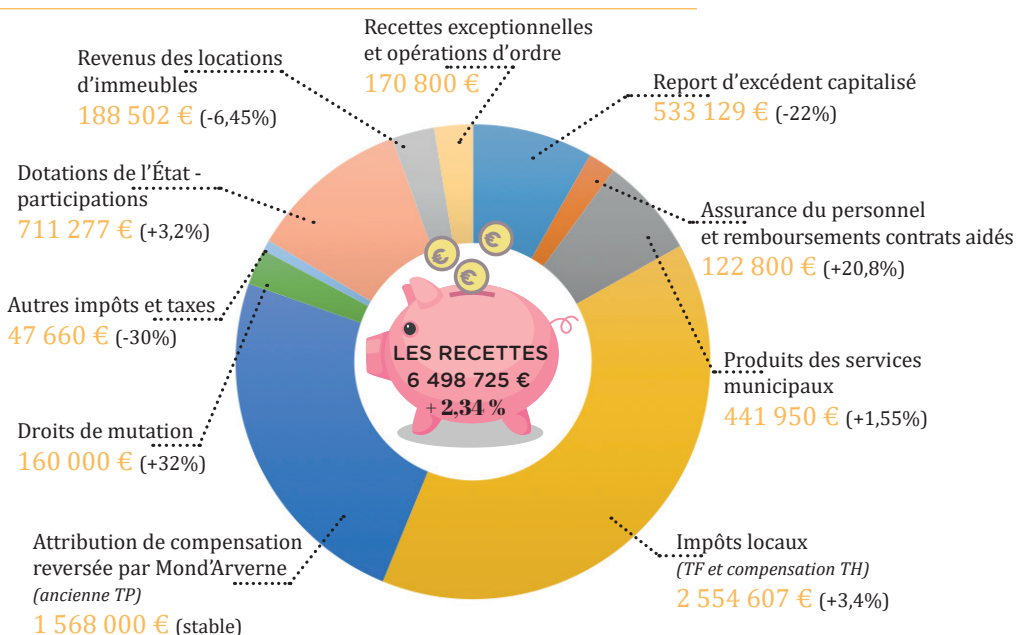
Le budget de fonctionnement



Du fait de la crise sanitaire certaines charges ont continué à augmenter notamment les charges à caractère général (+1,10%). Les dépenses imprévues ont pu être

davantage contrôlées (-35.60%) compensant ainsi les postes en augmentation aux vues de la situation actuelle.

La part de recettes provenant de la fiscalité locale est en nette baisse cette année (-16,19%) avec la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation bien qu'elle soit en partie compensée par l'État. Des dotations de l'État en nette hausse sur d'autres secteurs viennent équilibrer cette perte à +81%. Le Conseil Municipal a voté la reconduction des taux d'imposition tels quels pour 2021 (taxe foncière et taxe sur le foncier non bâti).



Une situation financière saine : la CAF (Capacité d'auto-financement) nette est positive et stable 201 094 € ; elle permet de mesurer la capacité d'autofinancement de la commune d'une partie des dépenses d'équipement.

Les ratios d'analyse financière obligatoires sont en dessous des seuils recommandés (Cf la note sur le budget ou le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) consultable sur le site Internet pour plus de détail).

L'encours de la dette par habitant est supérieur à la moyenne mais avec des recettes de fonctionnement supérieures à la moyenne qui permettent d'emprunter plus.

Le budget d'investissement

Le budget 2020 s'inscrit à la fois dans la continuité des projets engagés en 2019 pour terminer leur réalisation et dans la planification des projets futurs avec des choix prioritaires fixés pour :

- la rénovation et l'extension des groupes scolaires de Longues sur 2021 et 2022 ;

- le lancement d'un Plan d'Aménagement Durable permettant de définir pour la durée du mandat les actions prioritaires d'aménagement pour les bourgs et les villages ;

- une action forte et permanente mise en œuvre pour l'amélioration

du cadre de vie quotidien et la préservation de l'environnement de manière transversale à tous les projets.

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	
••• ÉCOLE ELSA TRIOLET	
Rénovation de l'école (<i>Tranche 3</i>)	396 000 €
Provision pour rafraîchissement restaurant scolaire	20 000 €
Changement de la chaudière	21 800 €
Rachat bâtiment modulaire garderie	39 000 €
••• ÉCOLES DE LONGUES	
Lancement de l'étude pour le projet de restructuration et d'extension des écoles	25 000 €
AUTRES AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX	
Rue de Vignolat (<i>Tranche 1</i>)	460 000 €
Accessibilité Espaces publics	10 000 €
Confortement mur soutènement (<i>provision</i>)	12 000 €
Mise aux normes sécurité des bâtiments	10 000 €
Rue du Collège (<i>suite et fin travaux 2019</i>)	30 000 €
Complexe tennistique Longues (<i>suite et fin travaux 2019</i>)	50 000 €
Sonorisation de divers salles et video-projection	11 000 €
Chemin du Paradis - Études	3 200 €
Rue de Vignolles et Chardonnay (<i>Tranche 1</i>)	97 000 €
Vidéo protection ZAC des Meules	15 000 €
Plan d'Aménagement Durable - Programme	20 000 €



Mais aussi des dépenses annuelles pour améliorer le fonctionnement des services et des écoles, ainsi que l'achat d'un véhicule électrique pour le Centre Technique Municipal et les associations.

Les recettes

Les dépenses d'investissement sont financées par :

- des subventions de l'État, la Région, le Département : 732 000 € (tennis, école Elsa Triolet...)
- des dotations diverses : 390 000 € (FCTVA et la Taxe d'aménagement)
- des fonds propres : 1 055 000 € (prélèvement sur la section de fonctionnement et dotation aux amortissements)
- un emprunt : 740 000 €

Retour sur

LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 est marquée par une grave crise sanitaire, une des plus graves de notre histoire. Avant toute chose, notre gratitude va à l'ensemble des professions mobilisées pour faire face à cette épreuve. Bien évidemment les professionnels de santé, en première ligne. Mais également l'ensemble de celles et ceux qui ont continué à travailler durant ce confinement, pour assurer la continuité des activités essentielles.

Dans ce contexte inédit, les collectivités locales ont eu un rôle essentiel à

jouer pour assurer la continuité des services publics, tout en protégeant leurs agents.

Suite à l'élection municipale du 15 mars 2020 et dans l'impossibilité d'installer le nouveau Conseil Municipal, une organisation s'est mise en place afin de gérer la crise sanitaire à Vic le Comte :

- autour de Roland BLANCHET, comme Maire de Vic le Comte en exercice et d'Antoine DESFORGES, afin d'assurer la continuité le moment venu ;

- avec une cellule de crise réunie très régulièrement en Mairie puis en visio-conférence ;
- avec une adaptation de l'organisation des services publics et une communication la plus large et réactive possible.

Un bilan complet a été réalisé lors du Conseil Municipal du 1^{er} juillet afin de revenir sur la gestion de la crise dans son ensemble et sur les procédures mises en place par la Municipalité durant cette période de confinement.

Les initiatives solidaires mises en place

LE CATALOGUE DES INITIATIVES SOLIDAIRES

Tout au long de la crise sanitaire, dans le but d'aider les commerces et producteurs locaux et de faciliter le quotidien des vicomtois, un catalogue complet a été proposé. Ce document indiquait toutes les informations utiles sur les horaires, les dispositions particulières d'accueil et de livraison des commerces

mais aussi les différentes actions de la Municipalité.

Un suivi régulier mis à jour quotidiennement a permis de continuer à faire vivre les commerces de proximité et les producteurs locaux.

SERVICE GRATUIT • DRIVE DE PRODUITS LOCAUX

En complément des différents dispositifs et possibilités locales, la Mairie, la Fédération Régionale CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) et l'association 2001 L'Odyssée du Cheval se sont associées afin de soutenir les producteurs locaux.

Un catalogue proposant les produits en vente d'une quinzaine de producteurs différents était disponible toutes les semaines. En moyenne 48 commandes étaient passées par drive pour un total de 480 paniers sur la durée de celui-ci.

Vous pouvez désormais retrouver cette initiative sous la forme d'un locavor porté par l'association Vic au Galop. Les réservations sont toujours possibles jusqu'au dimanche soir et les retraits ont lieu les mardis de 17h à 20h.

Ce dispositif a ainsi permis :

- aux producteurs locaux partenaires de poursuivre leurs activités en continuant la vente directe de leurs produits ;
- aux vicomtois d'avoir un choix supplémentaire parmi les différentes possibilités pour s'approvisionner en produits frais et de qualité.

LE CATALOGUE EST DISPONIBLE
SUR [LOCAVOR.FR](https://www.locavor.fr)
PLUS D'INFOS AU 07 62 94 68 09



CORONAVIRUS - COVID19

Réseau d'entraide



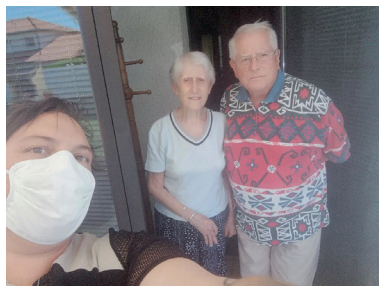
RÉSEAU D'ENTRAIDE SERVICE GRATUIT LIVRAISON DE COURSES À DOMICILE

Afin de venir en aide aux aînés isolés de 70 ans et plus, les personnes à mobilité réduite ou vulnérables, la Municipalité a mis en place un réseau d'entraide. Celui-ci permettait la livraison de courses à domicile de produits sélectionnés dans les commerces vicomtois partenaires de l'opération.

Ainsi, une équipe d'élus, de livreurs bénévoles et de commerces locaux ont participé à la tenue de la plateforme téléphonique pour la prise des commandes, la pré-

paration, la livraison et le paiement des courses.

Du 31 mars au 30 mai, une vingtaine de personnes ont pu bénéficier de ce service pour environ 80 commandes passées au total.



La Municipalité remercie l'investissement de l'ensemble des bénévoles ayant

participé à la mise en place de ce service et à son maintien durant ces semaines de crise sanitaire.



MARCHÉS ALIMENTAIRES À VIC ET LONGUES

Dans un souci de préservation de la filière locale et pour permettre un approvisionnement de proximité, la Municipalité a oeuvré notamment auprès de la Préfecture du Puy-de-Dôme afin de maintenir les deux marchés hebdomadaires de la commune.

Ils se sont donc poursuivis, comme habituellement, dans le respect des gestes barrières, à savoir tous les jeudis à Vic et tous les dimanches à Longues.

LES ACTIVITÉS DE L'AMAP

En accord avec la Municipalité, l'AMAP a continué à proposer ses services en adaptant les modalités de distribution des produits alimentaires.

Dans un premier temps, un drive a été mis en place sur le parking de Bio Vic. L'association proposait également un système de livraison à domicile pour les personnes vulnérables et en difficulté.

À compter du 14 mai, suite à l'assouplissement des mesures de confinement, la Municipalité a donné l'autorisation pour l'utilisation de la Halle du Jeu de Paume uniquement à l'usage de l'association. Cela a ainsi recentré l'activité et les services de l'AMAP en centre-bourg, tout en permettant de meilleures conditions de travail et possibilités de vente aux producteurs locaux et membres de l'association.



AMAP de la COMTE





DES MASQUES POUR LES VICOMTOIS

La Municipalité a fait le choix d'aider les vicomtois à se protéger en passant une commande de 6000 masques en tissu, lavables et réutilisables.

Ces masques viennent en supplément de ceux fournis par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Puy-de-Dôme.

Ils ont été distribués en main propre dans un premier temps puis accessibles, lors de permanences, à la Police Municipale et enfin en Mairie en cas d'absence lors du passage à domicile.

D'autre part, une action spécifique a été lancée par l'Association des Artisans et Commerçants de la Comté. 6000 masques chirurgicaux ont ainsi été mis à disposition directement dans les commerces de la commune et ce, dès le 11 mai. Ainsi, les personnes ne disposant pas de masques ont pu accéder aux commerces en toute sécurité. Cette opération a été réalisée avec le soutien de la commune.

L'organisation des services en mairie

Un plan de continuité des services a été mis en place suite aux mesures nationales prises : arrêtés des 15, 16 et 19 mars, décret du 16 mars portant réglementation des déplacements et loi N°2020-290 d'urgence du 23 mars face à l'épidémie de la COVID19.

Ainsi, les services en Mairie ont dû être adaptés, avec notamment la mise en place du télétravail, afin de maintenir les fonctions essentielles à la vie des administrés et au fonctionnement de la commune tout en protégeant les personnels municipaux.



Accueil téléphonique

La Mairie ne pouvant plus recevoir de public, un accueil téléphonique a été mis en place dès le 16 mars dans un premier temps de 9h à 12h et de 14h à 17h jusqu'au 22 mars puis de 9h à 12h jusqu'au 11 mai, date de réouverture normale de l'accueil physique avec respect de consignes particulières et gestes barrières.

État civil

Ce service a continué de fonctionner par mail dans la majorité des cas lorsque cela était possible afin de permettre l'établissement des actes de décès, naissances et reconnaissances anticipées.

Service social

Pour soutenir les personnes vulnérables et isolées, des appels téléphoniques ont été réalisés deux fois par semaine afin de prendre des nouvelles et, si nécessaire, de leur venir en aide. D'autre part, la délivrance des bons alimentaires et du système de domiciliation (réception du courrier des personnes sans domicile en Mairie) ont été maintenus.

Portage de repas à domicile

La cuisine centrale a continué de fonctionner pour la confection et la livraison des repas à domicile pour nos aînés. Les jours de livraison ont été adaptés afin de limiter les contacts.



Cellule de crise et Direction générale

Une permanence de la Directrice Générale des Services a été assurée pendant cette période afin d'assurer la coordination et la mise en place des décisions prises par la cellule de crise lors de réunions en interne.

Entretien des locaux occupés et propreté de la ville

Les équipes techniques de nettoyage et le Centre Technique Municipal ont continué à assurer l'entretien des locaux et leur désinfection ainsi que les tâches indispensables au quotidien telles que la collecte des poubelles sur la voie publique, la propreté à la périphérie des bâtiments municipaux, des cimetières, etc.

Police municipale

Pour assurer la sécurité de tous, le service s'est poursuivi avec la présence d'agents plusieurs fois par semaine.

Maintien des astreintes des personnels techniques

Pour la gestion des urgences sur le territoire communal.

Urbanisme

Instruction des derniers dossiers en instance au Grand Clermont suite à la suspension du délai légal de traitement des autorisations d'urbanisme.

Comptabilité et gestion du personnel

Poursuite de la gestion de la paie, de la facturation, du personnel et des dossiers d'assurance en cours d'instance.

Service d'accueil dans les écoles

Mise en place d'un accueil pour les enfants des personnels prioritaires listés par le Gouvernement à l'école Elsa Triolet, regroupant les enfants des communes de Vic, Longues, Parent, Laps, Saint-Maurice-Ès-Allier, Manglieu, Sallèdes, Yrondet-Buron. En parallèle de l'action des enseignants volontaires, un important dispositif d'urgence revu au fil des annonces gouvernementales a dû être mis en place pour le fonctionnement de cet accueil. Les personnels de nettoyage ont été fortement mobilisés dans les établissements scolaires, afin d'appliquer au mieux le protocole sanitaire.

Retour dans les écoles

Plusieurs réunions de concertation en présence de l'ensemble des acteurs de la vie scolaire ont eu lieu afin d'organiser le retour, d'abord partiel dès le 14 mai, puis obligatoire à partir du 22 juin des élèves dans les écoles.



Un conseil d'écoles exceptionnel a eu lieu le 24 juin, réunissant les quatre écoles de la commune afin de faire un point général des dispositifs et de l'organisation mis en place depuis le début du confinement.

Inscriptions scolaires et périscolaires

Mise en place de nouvelles modalités d'inscriptions dématérialisées pour éviter les regroupements.

Communication

Poursuite du service en télétravail afin d'informer les vicomtois par la mise à jour de l'ensemble des supports (site internet, Facebook, panneaux lumineux, newsletter) Mise en place d'un communiqué de presse quotidien, point régulier sur la situation générale.

Suite au déconfinement progressif annoncé par le Gouvernement, un plan de reprise a été mis en place dans les différents services municipaux afin de revenir à une activité normale.

Les dispositifs SOLIDAIRES

Installation des nouveaux membres du CCAS

Intervenant dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions des personnes âgées, handicapées et vulnérables, le Centre Communal d'Action Sociale de Vic le Comte s'est réuni le lundi 22 juin afin d'installer ses nouveaux membres et sa gouvernance. Présidé de droit par le Maire, le

CCAS compte six membres élus représentant le Conseil Municipal et six membres désignés par le Maire, représentant les associations œuvrant dans les domaines de la solidarité. **Laurent Bégon-Margeridon**, adjoint au Maire en charge des solidarités et des affaires sociales, a été élu Vice-Président.

Les autres membres représentant du Conseil Municipal sont : **Valérie Dupouyet-Bourdige**, **Cendrine Allais**, **Annie Seys**, **Danielle Vasson** et **Pierre Secrétant**. Les membres nommés par le Maire issus des associations sont les suivants :

• **Jacques Ouvry**, représentant l'Association Solidarité Emploi

de Vic le Comte et ses environs (ASEVe),

• **Colette Chassaing**, représentant les Restos du Cœur,

• **Eléonor Périse**, représentant l'Association Handicap, vers le droit à l'école

• **Jeannick Kajfasz**, représentant les familles,

• **Josette Beignier**, représentant l'Association des Aînés Vicomtois,

• **Ida Legagneur**, représentant l'association Créer du Lien par l'Échange de Savoir (CLÉS).

LES PERMANENCES EN MAIRIE :
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
MERCİ DE CONTACTER LE

04 73 69 02 12



La Mutuelle de Village

Depuis 2017 le dispositif de Mutuelle de santé village, en partenariat avec Precocia, compte plus d'une centaine d'adhésions.

Cette année encore des permanences vous sont proposées à la Mairie :

- le mercredi 14 octobre de 14h à 16h30
- le mercredi 28 octobre de 14h à 16h30
- le jeudi 12 novembre de 14h à 16h30
- le mercredi 25 novembre de 14h à 16h30



CONTACT
EMILIE ROLLAND
04 73 31 75 00

emilie.rolland@precocia.fr

Pas de Garden Palace cette année

En raison de la crise sanitaire, la Municipalité annule le repas-spectacle prévu au Garden Palace, comme chaque année. En remplacement, un panier garni sera offert aux aînés de plus de 75 ans.

Une rentrée

RÉUSSIE !

Des calculatrices pour les nouveaux collégiens

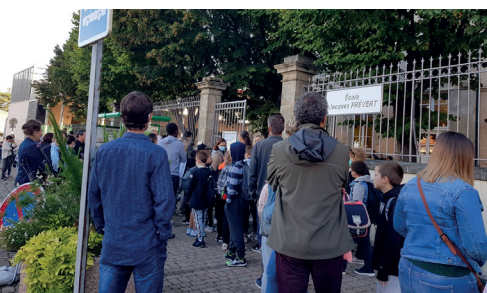


Le mardi 30 juin, 81 calculatrices ont été offertes aux enfants de CM2 des écoles de la commune en présence de M. le Maire et d'Eva Cubizolles, Adjointe à l'Enfance, l'Education et la Jeunesse.

Outil obligatoire et indispensable pour l'entrée en 6^{ème}, ce cadeau sym-

bolise depuis trois années le vœu de réussite de la Municipalité pour ces anciens écoliers.

Les futurs collégiens étaient ravis de recevoir ces calculatrices scientifiques choisies en collaboration avec les professeurs de mathématiques du collège de la Comté Henri Bertrand.



Retour sur la rentrée 2020-2021

Après une année scolaire 2019-2020 particulièrement difficile pour les élèves comme pour les enseignants et l'équipe encadrante, une nouvelle année a débuté le mardi 1^{er} septembre.

Pour cette rentrée 2020, 625 enfants ont été accueillis dans les 4 écoles de la commune (416 sur les écoles de Vic et 209 sur les écoles de Longues).

Compte tenu du contexte sanitaire, un nouveau protocole allégé en date du 6 août, est applicable depuis la rentrée. En supplément et afin de garantir la sécurité des élèves, des personnels concernés et des parents,

un arrêté municipal a rendu le port du masque obligatoire à partir du 14 septembre aux abords et à l'intérieur des écoles.

Toujours réparti sur 4 jours, l'emploi du temps des écoliers s'annonce riche et dense. Malgré les péripéties de ces derniers mois, les enfants étaient contents de se retrouver pour démarrer cette nouvelle année scolaire et partager des souvenirs.

Bien déterminées à ce que les enfants passent de bons moments, les équipes périscolaires se sont mobilisées pour préparer une année riche en activités.



Des actions ET DES PROJETS

Le point sur les travaux

LES TRAVAUX TERMINÉS

Construction du complexe tennistique



Constructions achevées d'un court couvert et club house ainsi que de deux courts extérieurs en juillet 2020.

Aménagements des trottoirs aux Pétades



L'aménagement pour la sécurisation de la traversée par le biais de trottoirs est terminé. Il permet également la protection des habitations en contrebas faces aux intempéries.

LES TRAVAUX EN COURS

Aménagement du quartier du Collège



Les aménagements de voirie sur ce secteur doivent s'achever d'ici fin octobre par la dépose des anciens poteaux Télécoms et la réalisation des derniers travaux de finition.

Sécurisation des espaces publics

Deux caméras ont été installées cet été 2020 afin de sécuriser les accès sur la ZAC des Meules.

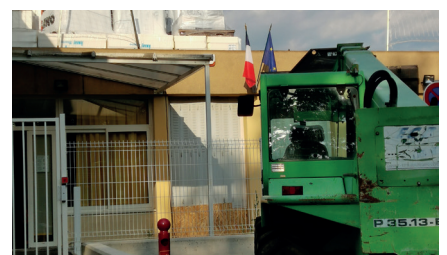
Une étude est en cours, en collaboration avec la gendarmerie, afin de développer la vidéo-protection sur les différents axes stratégiques de la commune durant l'année 2021.

Aménagement Rue de Vignolat



(Tranche 1 - depuis la rue des Conteaux jusqu'au lotissement des Coteaux de Vignolat)
Les travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux ont débuté début juin pour une durée prévisionnelle de 4 mois.

Extension et rénovation de l'école maternelle E. Triolet



Réalisation en 2020 et 2021 de la troisième et dernière tranche de travaux de rénovation de l'école :

- travaux de désamiantage
- travaux d'étanchéité sur l'ensemble du toit terrasse
- changement de l'ensemble des menuiseries extérieures
- changement de certaines menuiseries intérieures
- mise en œuvre de doublages acoustiques sur murs et plafonds
- mise en place d'une nouvelle chaudière plus performante

Ces travaux seront réalisés durant les vacances scolaires 2020-2021.

LES TRAVAUX À COURT TERME

Aménagement du secteur des Treilles

Rue du Chardonay et rue des Vignolles

1^{ère} tranche : réalisation du corps de chaussée et mise en place d'un enduit provisoire rue des Vignolles.

Travaux Septembre 2020.

2nde tranche : finalisation des aménagements de surface début 2021 suite aux travaux de construction immobilière en cours sur ce secteur.

Coût prévisionnel : 260 000€ HT

Aménagement du Chemin du Paradis

Les travaux de reprise de la conduite d'eau potable ont été réalisés par le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) cet été.

L'aménagement de la voirie depuis la route de Clermont jusqu'au chemin de la petite Molière se fera début d'année 2021.

Coût prévisionnel : 170 000€ HT

Travaux n'étant pas sous maîtrise d'ouvrage communale :

Construction d'un nouvel EHPAD

Les travaux de terrassement ont débuté fin juin dans la prairie du Parc Montcervier, lieu d'implantation du nouvel EHPAD de Vic le Comte.

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans, pour un montant, **d'environ 8 millions d'euros HT.**

Réalisation de la piste cyclable entre Vic et Longues

En raison du confinement, le calendrier a été décalé. Le début des travaux est donc prévu pour cet automne.

Mieux vivre ensemble

Dans le respect du bien-être général, il est primordial d'observer les règles communes.

UN ENGAGEMENT FORT POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

L'ordre public et la sécurité sont une priorité de la Municipalité, qui agit en la matière pour préserver notre cadre de vie par des mesures à court terme et avec des projets à long terme.

Avec des comportements inacceptables, quelques individus ont troublé la tranquillité et l'ordre public en plusieurs points de la commune, particulièrement au cours des soirées d'été. Parfois, des dégradations ont été constatées.

Outre la prévention, un important travail est mis en œuvre depuis des mois et des années par la gendarmerie, en partenariat avec la commune qui agit fortement en la matière (police municipale renforcée, actions de prévention envers certaines familles, vidéo protection sur les bâtiments publics et sur la zone des meules, etc.).

Malheureusement, la problématique s'est accentuée, avec des plaintes de riverains dans plusieurs quartiers durant l'été.

Dans l'attente de pouvoir déployer en 2021 de la vidéo protection sur des lieux stratégiques pour lutter contre les cambriolages et les incivilités, le Maire de Vic le Comte, en concertation avec la gendarmerie, a décidé d'utiliser son pouvoir de police générale pour prévenir les désordres et nuisances liés aux rassemblements répétitifs de groupes, la soirée et la nuit, occasionnant des troubles à l'ordre public dans certains quartiers.

Ainsi, par l'arrêté municipal du 24/08/2020, **tout regroupement de personnes a été interdit de 22h à 6h du matin, dans les espaces publics de la commune, jusqu'au 1er novembre 2020,**

afin de préserver la sécurité, la tranquillité, la salubrité et l'ordre public. Seules exceptions : les manifestations publiques ou privées, dûment autorisées par la collectivité. Les infractions sont constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur par tout agent de la force publique habilité à dresser procès-verbal.

La navette



Les nouveaux horaires de la Navette sont à retrouver sur

www.vic-le-comte.fr

rubrique Votre Mairie
> Services municipaux
> La navette

Les actus

DE MOND'ARVERNE

Accueil de loisirs sans hébergement

LES CONDITIONS D'ACCUEIL DEPUIS LA RENTRÉE



Le point d'accueil de Montcervier est ouvert tous les mercredis depuis la rentrée pendant les périodes scolaires mais aussi lors des vacances scolaires.

Modalités d'inscription des ALSH :

- **pour les mercredis** : inscription possible journée complète + repas ou matin + repas, ou après-midi
- **pour les vacances scolaires** : inscription possible uniquement pour une journée complète + repas.

Infos et inscriptions

Un guichet unique Enfance-Jeunesse est ouvert afin de faciliter les échanges avec les familles :

guichetunique@mond-arverne.fr
ou 06 27 45 11 54

Un nouveau portail famille en ligne est désormais disponible pour les inscriptions et paiements des factures.

Accessible via :

www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/le-guichet-unique/

La crèche de Longues ouvre bientôt



Initialement prévue fin août 2020, la livraison du bâtiment est décalée à fin décembre 2020. Ce retard découle de l'arrêt du secteur du bâtiment durant le confinement lié à la COVID 19.

La crèche ouvrira ses portes prochainement, en janvier 2021. Sa capacité d'accueil passe ainsi de 27 places actuelles à 32 places. La structure accueillera également

des activités du relais Assistants Maternels.

Le relais est un lieu de rencontre et d'échange permettant aux parents et futurs parents de s'informer auprès de professionnels de la petite enfance sur les modes d'accueil existants et proposés sur le territoire.

Rendez-vous donc début d'année 2021 pour la découvrir.

Mond'Arverne Tourisme a lancé l'application Randos Arvernes



Mond'Arverne Tourisme a lancé cette été Randos Arvernes, une application de randonnée dédiée au territoire Mond'Arverne.

À la manière d'un guide touristique, l'application Randos Arvernes vous accompagne tout au long de vos randonnées à pied ou à VTT et vous informe sur ce qui vous entoure : nature, patrimoine, histoire... au

moyen de photos, de vidéos, de sons et de quizz. Grâce au guidage GPS, il vous suffit de suivre les indications et de profiter pleinement de votre randonnée !

Vous pouvez notamment y retrouver la visite du centre-bourg de Vic le Comte proposée chaque année durant l'été en juillet et en août.

Du nouveau

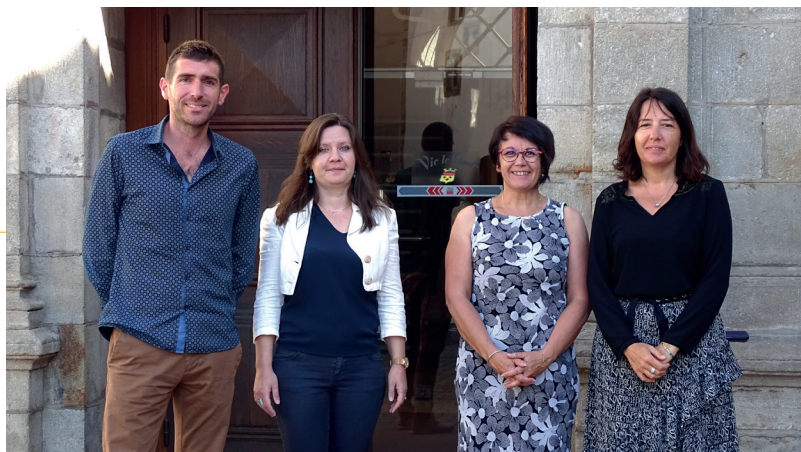
DANS LES SERVICES

L'encadrement des services

EST RENFORCÉ POUR S'ADAPTER AUX BESOINS ET À LA TAILLE DE LA COLLECTIVITÉ

Autour de la Directrice Générale des Services (DGS), une équipe de direction est constituée pour organiser et structurer l'activité des services municipaux (85 agents) par pôles d'activités et mettre en œuvre le projet politique de la nouvelle équipe municipale.

De gauche à droite : Michaël AHOND, Directeur des Services Techniques et de l'Urbanisme ; Camille ULRICH, Directrice Générale Adjointe (DGA) en charge des ressources internes ; Nelly GRENIER, Directrice des Services à la Population (services scolaire et périscolaire ; vie associative, culture et sport ; accueil et vie quotidienne) ; Murielle PRUNET, Directrice Générale des Services (DGS).



Du changement

AUSSI DANS LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Suite au départ de Josette VAURIS, à qui nous souhaitons une belle retraite après 34 années au service de la collectivité et notamment des services scolaires et au départ de Benoît FABRE (coordinateur périscolaire), une réorganisation des services a été mise en place avec les recrutements de Nelly GRENIER, Directrice des Services à la Population, désormais secondée par Alexandra CHABANNE, nouvelle coordinatrice des services périscolaires.



Alexandra Chabanne

Autres services administratifs impactés par des changements, le service des finances et des ressources humaines, placé sous la responsabilité de Camille ULRICH et renforcé par la création d'un poste supplémentaire permettant un soutien lié à l'accroissement de l'activité de ce service : Élise MANLHIOT, Gestionnaire Comptabilité et Ressources Humaines



Elise Manhlot

Vic

AU FIL DES JOURS

Compte tenu du contexte incertain lié à la COVID19, l'agenda n'est pas publié sur cette édition.

Il est remplacé par un retour en images des manifestations organisées cet été dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires.



**Cérémonie officielle
du 14 Juillet**



**Les Lives du Comptoir avec
DryToads le 24 Juillet**



**Ciné sous les étoiles
le 30 Juillet**



**Fête patronale
de Lachaux le 30 août**



**Festival de Musiques an-
ciennes le 8 août**



**Forum des associations
le 5 septembre**



**Visite guidée du centre bourg
avec Mond'Arverne Tourisme
le 12 août**



**Pêche à la grattée dans l'Allier
le 24 Juillet**



**Retour de l'exposition
Recycl'art le 21 juillet**



**Les Lives du Comptoir
avec Cover le 7 août**



**Les Lives du Comptoir avec What's
upquartet le 18 juillet**



**Aubade musicale de
l'Orchestre d'Harmonie
à Lachaux le 30 août**



**Les Lives du Comptoir avec Ugly
Ducklings le 14 août**



**Marché hebdomadaire
le jeudi 8 août**

Une vie culturelle

RICHE ET VARIÉE

Le Trampoline

REDÉCOUVREZ RECYCL'ART

Pour sa réouverture en juillet dernier, l'espace d'art a retrouvé l'exposition Recycl'art en partenariat avec l'association Recycl'art Auvergne. Programmée jusqu'au 31 octobre, vous pouvez encore en profiter. L'exposition est constituée d'une centaine d'œuvres issues des pratiques du réemploi et de techniques hétéroclites. Un grand nombre de celles-ci est imprégné par le street art et délivre un message fort de sensibilisation au recyclage.

POUR SUIVRE LES ACTUS
DU TRAMPOLINE
[FACEBOOK.COM/LETRAMPOLINE/](https://www.facebook.com/letrampoline/)



Quelques dates clés à ne pas manquer

RÉSIDENCES D'ARTISTES
du 12 au 16 octobre
Venez rencontrer
les artistes en travail

**ATELIERS OUVERTS
AU PUBLIC**
les 21 et 28 octobre
de 14h à 16h
Sur inscription
au 06 14 73 94 06 ou
à letrampoline@orange.fr

Horaires d'ouverture
Mardi, jeudi et vendredi
de 15h à 18h

Mercredi et samedi
de 14h à 18h

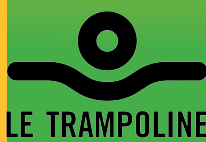
**OUVERTURE
EXCEPTIONNELLE**
le lundi 12 octobre de 15h à 18h



À venir au Trampoline

l'exposition collective "Parallèle" avec Matières d'Art, du 13 novembre au 15 janvier, pour une rencontre avec la Matière au travers de 5 éléments : le bois, la terre, le papier, le végétal et le textile.

21.07
au
31.10 2020



Hommage à

Jean-Luc Seigle



L'écrivain, scénariste et dramaturge Jean Luc Seigle, originaire de Vic le Comte, est décédé le 5 mars 2020.

Il a vécu et grandi place du marché au beurre (actuelle place du vieux marché), cet endroit indissociable du souvenir de Rose, son emblématique grand-mère qui lui donna le goût de la lecture. Scénariste de renom, à l'origine de séries télévisées telle que Terre Indigo et de films (Arletty avec Laëtitiya Casta, La veuve de l'architecte avec Michèle Morgan, et tant d'autres). Homme de théâtre puis auteur de six romans dont "En vieillissant

les hommes pleurent", "La femme à la mobylette", ouvrages imprégnés des lieux de son enfance, véritables fresques sociales. Son dernier projet littéraire autobiographique restera malheureusement inachevé. Seul le premier tome sur son enfance à Vic le Comte paraîtra prochainement. Jean Luc avait également animé des ateliers de lecture à voix haute et de théâtre au lycée Blaise Pascal en 2017 et 2018. En témoignage de reconnaissance, la promotion 2020 des classes préparatoires littéraires de Blaise Pascal portera son nom.

En feuilletant les archives...

Une statue

à la renommée mondiale



Depuis 1875, cette silhouette érigée au sommet de la fontaine de la place de la République, face à la Halle du Jeu de Paume, est familière des vicomtois.

Mais que représente cette statue ?

Cette statue est une allégorie de l'Été. Ce jeune homme tenant dans sa main droite une serpe et dans la



gauche un râteau, devant une gerbe de blé est une œuvre de Mathurin Moreau. Ce sculpteur est né à Dijon en 1822. Il s'initie à la sculpture dans l'atelier de son père, le sculpteur Jean-Baptiste Moreau (1797-1855) puis poursuit ses études à l'École des Beaux-Arts de Paris. En 1842, il remporte le second prix de Rome avec Diodème enlevant le Palladium. Puis en 1848, il se fait remarquer au salon des Artistes Français en exposant l'Élégie, statue d'une grande finesse. Mathurin Moreau poursuit une brillante carrière qui lui vaut plusieurs médailles et récompenses ainsi que de multiples commandes officielles qu'il réalise dans un style académique privilégiant les allégories et les scènes de genre.

De 1849 à 1879, il crée une centaine de modèles (statues, fontaines et objets décoratifs) pour la fonderie d'art du Val d'Osne en Haute-Marne dont il est l'un des administrateurs. Il se spécialise alors dans l'art de série et se lance dans la reproduction industrielle d'œuvres éditées en série de grande qualité. La fonderie devient la plus importante production de fonte d'art en France connaissant même la consécration internationale lors de l'Exposition universelle de 1851 à Londres.

Aujourd'hui, Mathurin Moreau est le sculpteur français le plus répandu dans le monde, en particulier en Amérique Latine. Outre à Vic le Comte, on retrouve la statue « l'Été » à Ortona dei Marsi en Italie à Lota au Chili, à Assomption au Paraguay, à Santiago du Chili ou encore dans le parc du manoir Usachev-Naydenov à Moscou.



Pêché mignon

LA GOURMANDISE !



Benoît Lorlut

**INNOVE ET BOULEVERSE LES CODES
DE LA GOURMANDISE !**

**Vous ne connaissez pas encore
les caramels Lorlut ?
Alors c'est l'occasion de les
découvrir !**

Benoit LORLUT est le fondateur de la société ARTCARA, créateur des marques «LORLUT Caramels» et «Le Caramels Français».

Originaire de Clermont-Ferrand, il a développé un goût prononcé pour la « cuisine gourmande » étant tombé dans la marmite dès son plus jeune âge.

Après son apprentissage en Auvergne aux côtés de M. Daniel Londiche et quatre années de formation, brevet professionnel en poche, il débute sa carrière en Belgique dans un restaurant deux étoiles, La Grappe d'Or, en tant que chef de partie garde-manger. Il la poursuit à Porto Vecchio, en tant que chef de partie, puis sous-chef et chef du P'tit Polyte.

Cuisinier de métier et Pâtissier de cœur depuis l'âge de 16 ans, il a suivi différentes formations, Alain Ducasse, École Le Nôtre,

Marc Meneau ... Nommé plus jeune Chef étoilé de France en 2009, à seulement 23 ans, il a ensuite consacré 5 années, avec sa compagne, à la création d'un restaurant à l'image de leurs valeurs récompensé par l'obtention d'un Bib Gourmand dans les Alpes.

De retour en Auvergne, Vic le Comte devient le berceau de ses créations Caramel pour une gourmandise 100% « Made in Auvergne » dont il a le secret. Son objectif, casser les codes et apporter une évolution au monde du Caramel.

Il utilise une technique unique, savant mélange de différentes cuissons de sucres, additionnées de crème, beurres et chocolat à des instants très précis. Son Caramel est fondant et original, aux parfums travaillés par infusion ou zest de fruits. Découvrez les saveurs originales et audacieuses : Original, Espresso, Earl Grey, Yuzu, Feuille de Cassis, Verveine et quelques éditions de saison comme Rose-Litchi, Menthe et Poivre, Pain d'épices.

ARTCARA®

L'ART DU CARMEL

ARTCARA

Z.A. du Sauzet 63270 Vic le Comte

Tel: 04 43 55 21 07

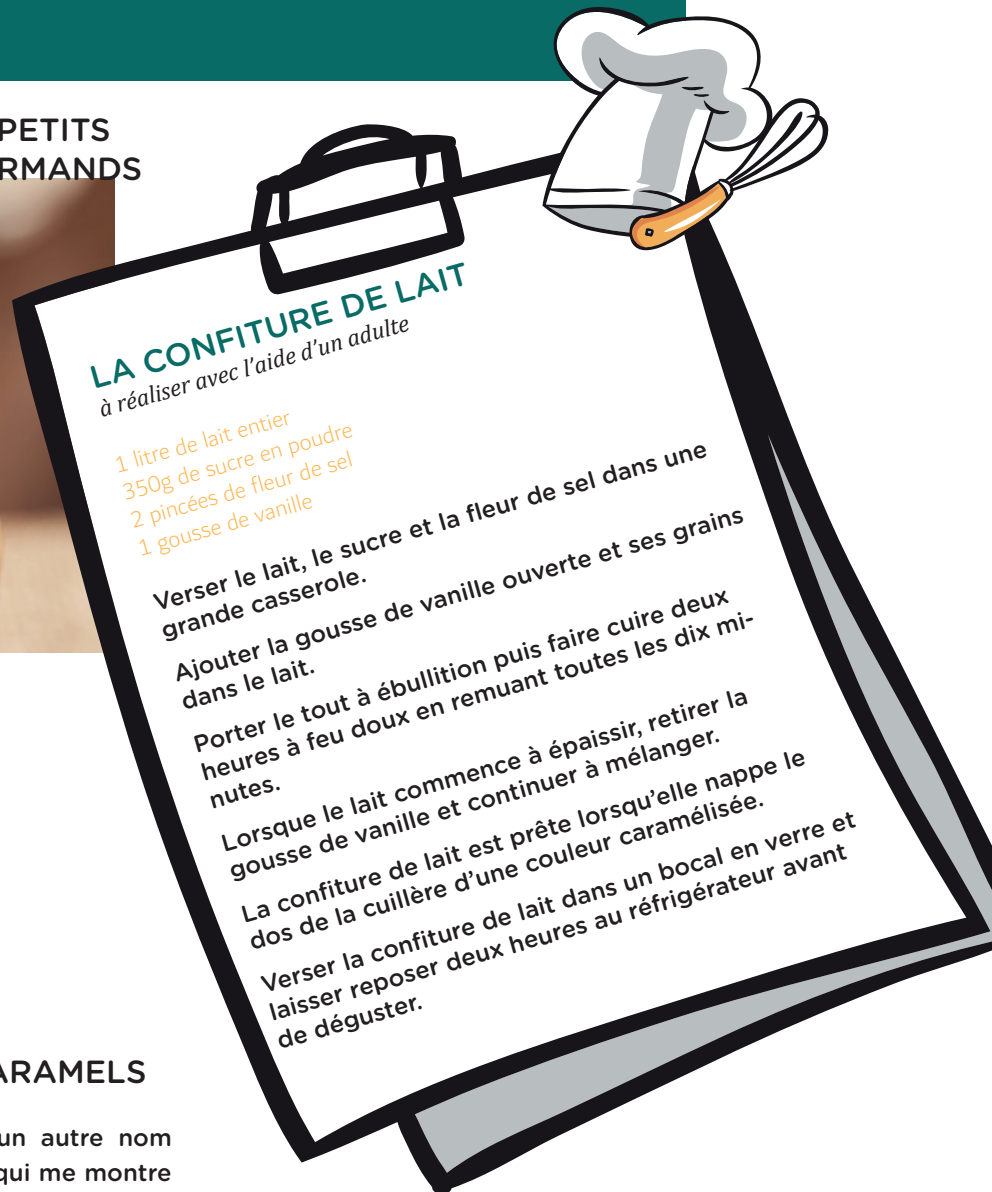
lorlutcaramels@gmail.com

Points de vente sur
lorlut-caramels.fr

(En vente à la boulangerie Rosselot
et au magasin Biovic')

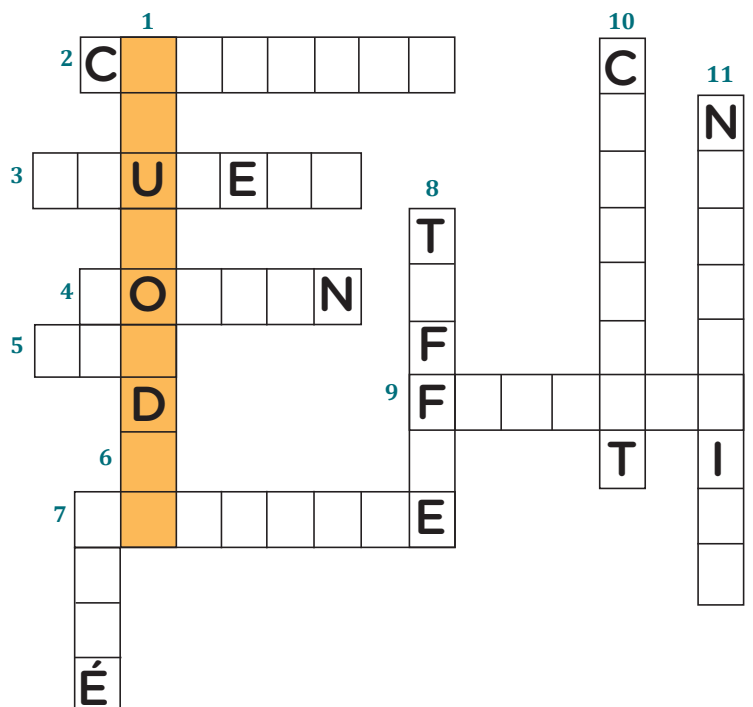
Le p'tit vicomtois

La recette DES PETITS GOURMANDS



Méli-Mélo DE CARMELS

1. Trouve le mot mystère : je suis un caramel tout doux en forme de coquillage.
2. C'est l'un des états du caramel, synonyme de croustillant.
3. Qualité de ce qui est doux, elle définit le caramel.
4. Je suis sucré et on peut m'acheter en boulangerie.
5. Contraire de dur, je peux être un type de caramel.
6. Contraire de sucré, je peux aussi être un type de caramel.
7. Je suis un autre nom de bonbon qui me montre que je suis sucrée.
8. Confiserie à base de sucre bouilli à très haute température, de beurre et de farine - caramel au beurre.
9. Le cœur de notre cher caramel peut l'être totalement.
10. Il est l'un des deux ingrédients du caramel blagueur.
11. Confiserie faite de sucre caramélisée et de morceaux d'amandes ou de noix.



Bon à savoir



État civil arrêté au 15 Août 2020

Mariages

01/02/2020 : Sabine CHAUVEAU & William PAULET

17/07/2020 : Lionel BOSLOUP & Sylwia POWARUNAS

18/07/2020 : Marc JOUY & Manon FORNONI

03/08/2020 : Antoine CHEVANT & Jessica BERTAMINI

Pacs

12/02/2020 : Émilie VERNET & Yoann GRAMMATICO

11/03/2020 : Marie GRILHAUT des FONTAINES & Romain RIGAL

11/06/2020 : Stéphanie TILLIER & Laurent RIOMET

12/06/2020 : Marine AMBLARD & Alexandre MAGAUD

12/06/2020 : Benoit OUSTINOFF & Virginie GAUTHIER

Baptêmes républicains

01/02/2020 : Anaïs PAULET

Naissances

Erratum : 02/06/2019 : Bastien DARRAS

Erratum : 28/07/2019 : Auxane MARTIN

05/12/2019 : Éline VASSORT

09/12/2019 : Zoé GAUTHIER

16/12/2019 : Maxime SIACHOUA

19/12/2019 : Pélina NEDJIB ISMAIL

22/12/2019 : Djibril GAICHE

27/12/2019 : Anna SANCHEZ

17/01/2020 : Nahil MOUFFOK

24/01/2020 : Raphaël CORNUT

12/02/2020 : Léandro SASSANO

26/02/2020 : Matthieu LEPAGE

28/03 /2020 : Célia GARCIA

29/03/2020 : Nour PIGEYRE

07/04/2020 : Mathias BESSON

20/04/2020 : Eliott BOURG

24/04/2020 : Chloé PERRENOD

30/04/2020 : Tylio COLLET

06/06/2020 : Sahand NEDJIB ISMAIL

19/06/2020 : Renaud SANCHIZ DIAZ

25/06/2020 : Nina STAMATE

26/06/2020 : Nino DELÉPINE

06/07/2020 : Sasha CREUSET HORTELANO

21/07/2020 : Djelys PISTER

03/08/2020 : Candice ROBIN

Décès

Erratum :

05/11/2019 : Joaquim DE SOUSA

02/12/2019 : Louise GALOT

née CAREMIER

03/12/2019 : Yohann POUGET

18/12/2019 : Madeleine PLANEIX

née DEBAINE

20/12/2019 : Odette BÉNÉZIT

née GRELICHE

20/12/2019 : Marguerite JAUBOURG

née ESPINASSE

30/12/2019 : André DONDON

08/01/2020 : Marie-Claire MAYET

née ROCHE

04/02/2020 : José CASTANHEIRA MAIO

08/02/2020 : Marie Thérèse ACIER

née JACQUEMET

19/02/2020 : Gilles GARRIDO

10/04/2020 : Dominique LAFAYE

22/04/2020 : Jean-Marie GEORGES

27/04/2020 : Jeanne BONNEFOY

née ALBOUZE

04/05/2020 : Marguerite CHOUVY

née PRAT

04/05/2020 : Pascale CHAUVELOT

née PERSONNIER

28/05/2020 : Jean-Paul BOURNAZEL

31/05/2020 : Pascal BUISSON

01/06/2020 : Laurent BELOU

02/06/2020 : Ahmed MARES

11/06/2020 : Danielle DESVOYE

14/06/2020 : Christiane THIBAUD

née RATY

14/06/2020 : Pascale CONCHON

22/06/2020 : François ESTÈVE

14/07/2020 : Marcelle LAURENT

14/07/2020 : Liliane QUÉRÉ

25/07/2020 : Jean PROST

30/07/2020 : Chantal DUPIN

30/07/2020 : Moïse BABUT

01/08/2020 : Armand VINDIOLLET



Ils ont la parole

Avec vous, agissons !

Vicomtoises, Vicomtois,

A l'occasion de cette nouvelle mandature pour laquelle nous avons été élus, nous tenons à vous remercier. Nous souhaitons également soulever l'importance du rôle des agents municipaux à l'occasion de cette installation bien particulière. Nous avons pu compter sur des services pleinement opérationnels, efficaces, réorganisés et mobilisés.

Depuis juin, nous travaillons collectivement et fidèlement au projet politique porté pendant les élections, dans le cadre du budget défini et des orientations phares à savoir l'environnement et le cadre de vie.

Dans la continuité depuis 2008, nous portons un projet structurant pour ce mandat : la réhabilitation du groupe scolaire de Longues : projet scolaire, environnemental et inclusif. Ainsi, en 3 mandats, nous aurons vu la réhabilitation de toutes les écoles.

Dans le contexte actuel, nous avons fait le choix de rendre le Conseil Municipal accessible en diffusion sur Facebook. Nous avons décidé de poursuivre l'expérimentation jusqu'en fin d'année. Comptez sur notre engagement et notre transparence.

Bonne rentrée à tous.

Soyons Vic

Cher(e) Vicomtois(e)s,

Vos conseillers d'opposition sont fiers de représenter les presque 42% d'entre vous qui leur ont fait confiance lors des élections. Nous vous remercions et prenons à cœur la mission que vous nous avez confiée. Nous allons nous y investir avec sérieux et motivation. Nous serons une opposition présente et active !

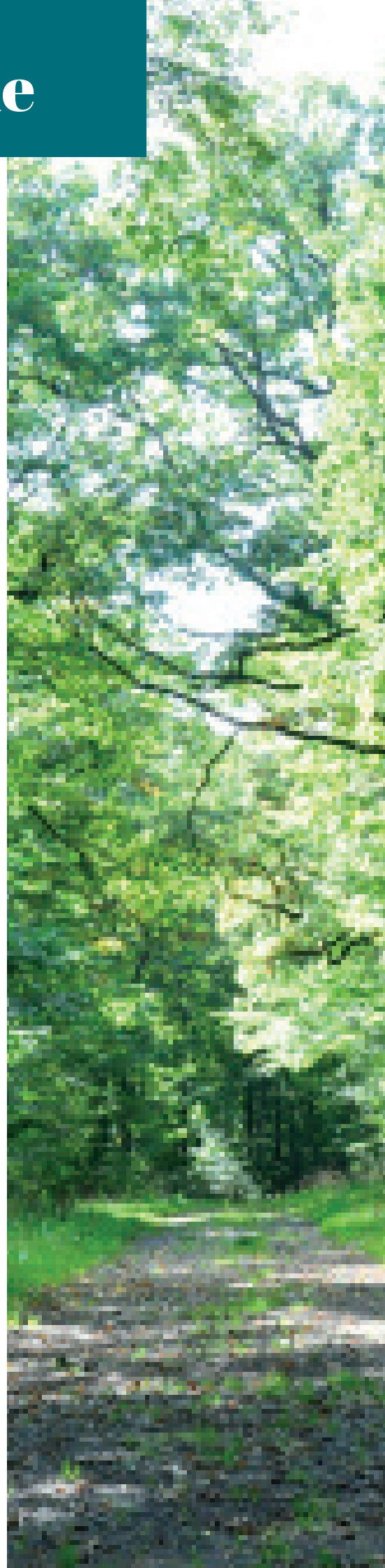
À l'issue des premiers conseils municipaux nous nous réjouissons que la priorité soit donnée à la réhabilitation de l'école de Longues tel que nous l'avions défendu dans notre programme. Nous sommes également satisfaits de constater que la construction d'une salle

socio-culturelle ait été remise à plus tard dans ce contexte.

Dans le même temps, l'embauche de cadres administratifs a été décidée par la mairie, augmentant sensiblement les frais de personnel. Ce choix politique permettra de mieux servir les vicomtois, selon les propres dires de M. le Maire. On ne peut qu'espérer que les vicomtois s'y retrouveront.

Comptez sur nous pour être force de proposition et pour préserver des territoires d'expression les plus démocratiques possibles.

Merci à tous.



Engagés tous ensemble,
soutenons le commerce local !



Vic le Comte



Artisans et Commerçants de la Vallée de la Comté

Solidarité

Stickers offerts à l'ensemble des commerces de la commune dans le cadre de leur engagement durant la crise sanitaire.

*Merci aux vicomtois de privilégier
les circuits de proximité.*